



Programme Georges-Arthur Goldschmidt pour jeunes traductrices et traducteurs littéraires 3 février au 9 avril 2027

Le programme

Ce programme, coorganisé par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse, France Livre, la Foire du livre de Francfort, la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia, Kultur | lx – Arts Council Luxembourg et les ministères autrichiens de la Culture et des Affaires européennes et internationales, est destiné à dix traducteurs et traductrices en début de carrière venant de France, d'Allemagne, de Suisse, d'Autriche et du Luxembourg. Il propose deux ateliers de traduction sous la tutelle de traducteurs et traductrices expérimentés et des rencontres avec des éditeurs et éditrices, responsables de droits, agents et agentes et scouts littéraires en France, en Allemagne et en Suisse. À cette occasion, les participantes et participants découvrent les structures éditoriales, travaillent à la traduction de textes encore non traduits et établissent des contacts professionnels décisifs pour la suite de leur parcours. Ce programme s'adresse à de jeunes traducteurs et traductrices francophones et germanophones résidant en France, en Allemagne, en Suisse, en Autriche ou au Luxembourg de façon permanente.

Comment postuler ?

Pour postuler au programme Goldschmidt 2027, merci de remplir le formulaire de candidature [sur le site de France Livre](#) et de joindre les documents requis.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 18 octobre 2026.

Constitution du dossier de candidature :

- Formulaire de candidature complété en ligne ;
- Curriculum Vitae ;
- Présentation du projet de traduction (une page) : c'est l'ouvrage sur lequel vous souhaitez travailler durant les ateliers. Veuillez prendre en compte les points suivants lors du choix de votre projet :
 - Les droits de traduction n'ont pas encore été vendus pour la langue française,
 - L'auteur choisi ou l'autrice choisie n'a pas de traducteur officiel ou traductrice officielle,

Pour obtenir ces informations, veuillez contacter le service de droits étrangers de la maison d'édition ayant publié le livre ;

- Extrait de traduction du projet (5 pages) accompagné du texte original correspondant ;
- Si disponibles, extraits des traductions (de l'allemand vers le français) déjà publiées accompagnés du texte original correspondant.

Conditions de participation

- Avoir 35 ans maximum au début du programme ;
- Être entièrement disponible sur toute la durée du programme (**du 3 février au 9 avril 2027**) ;
- Être diplômé d'une formation universitaire de traduction ou équivalent et/ou avoir publié au moins une traduction littéraire ;
- Résider de manière permanente en France, en Allemagne, en Suisse, en Autriche ou au Luxembourg.

Déroulement du programme

- Février : Séminaire d'introduction ;
- Février / mars / avril : Deux ateliers de traduction encadrés par Andreas Jandl et Juliette Affholder-Bonné (à Berlin et Arles) ; visites de maisons d'édition françaises, suisses et allemandes ;
- Avril : Évaluation du programme.

Rémunération

- Les participantes et participants reçoivent une bourse d'environ 2 000 € par personne pour toute la durée du programme ;
- Les frais de déplacement liés au programme sont subventionnés par l'OFAJ sur une base forfaitaire ne couvrant pas entièrement les frais réels ;
- Les frais d'hébergement sont en partie pris en charge par les structures organisatrices du programme, une partie des frais d'hébergement reste à la charge des participantes et participants.

Les partenaires

